



Le conseil syndical

Compte-rendu du Conseil Syndical du Mardi 6 JANVIER 2026

Etaient présents : M LEROOY / M DUVIVIER / M BARBE / M PAOLI

Tous les membres du Conseil Syndical se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2026.

Suite aux votes du Conseil Syndical, Olivier Paoli est réélu Président.

1– TRAVAUX MUR RAMPE PARKING

-La société RSB est intervenue sur le mur du parking extérieur haut afin de traiter les problèmes d'étanchéité constatés. Les travaux ont consisté notamment à identifier les zones d'infiltration, à reprendre les fissures visibles et à appliquer les produits d'étanchéité nécessaires pour assurer une protection durable de la structure. Cette intervention avait pour objectif de prévenir toute nouvelle infiltration et de garantir la pérennité du mur ainsi que la sécurité de la zone concernée.

2 – DEVIS PURGE PARKINF SUPER U

Nous avons reçu deux devis concernant la purge de la sous-rampe dans le parking SUPER U, incluant la passivation et le rebouchage. TPH propose cette intervention pour un montant de 6 930 €, tandis qu'Attitude Corde — qui a déjà réalisé la réfection des balcons — nous présente un devis à 4 400 €. Nous sommes actuellement dans l'attente d'un troisième devis.

3– ASCENSEUR BAT F

L'ascenseur est en panne depuis un certain temps, ce qui pénalise fortement les résidents. Une expertise mandatée par l'assurance de la copropriété est prévue cette semaine, aucune personne n'ayant pu être identifiée à la suite des actes de vandalisme.

4 – TRAVAUX BAT C

Nous avons reçu trois devis concernant la réalisation de deux sondages à effectuer suite aux travaux de démolition. Ces sondages ont pour objectif de vérifier que les opérations menées n'ont pas altéré l'étanchéité existante, notamment au niveau des zones sensibles identifiées avant intervention. Chaque prestataire propose une méthodologie incluant l'ouverture localisée, l'analyse de l'état des supports, la vérification de la membrane d'étanchéité et la remise en état après contrôle. La Société RSB a été retenue pour un montant de 317.13 €

La prochaine réunion du Conseil Syndical est fixée **au Mardi 3 février 2026**

Le Président du Conseil Syndical
Olivier PAOLI